

**Frikia Belogbi - RE: Rép. : Transférer : Statistiques sur le FAAC et le financement d'actions collectives en Cour fédérale**

---

**De :** Frikia Belogbi

**À :**

**Date :** 2017-04-06 11:16

**Objet :** RE: Rép. : Transférer : Statistiques sur le FAAC et le financement d'actions collectives en Cour fédérale

---

Bonjour M.

Pour répondre à votre demande, nous vous informons que nous ne détenons pas ces statistiques.

Par ailleurs, nous pouvons vous affirmer que depuis les 5 dernières années, aucune demande d'aide financière n'a été déposée au FAAC dans le cadre d'une action collective devant être entendue devant la Cour fédérale.

Recevez, M.                    nos meilleures salutations.

La secrétaire,

Frikia Belogbi, avocate

Fonds d'aide aux actions collectives  
Palais de justice de Montréal  
1, rue Notre-Dame Est, bureau 10.30  
Montréal (Québec) H2Y 1B6  
Téléphone: (514) 393-2087  
Télécopieur: (514) 864-2998  
Courriel: [frikia.belogbi@justice.gouv.qc.ca](mailto:frikia.belogbi@justice.gouv.qc.ca)

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

>>> Cidier Junior Bégin@cjdier@tel.quebec 2017-04-06 11:09 >>>